

le 9 novembre 2018, à Chartres.

À Madame la Ministre des transports,

"Changement climatique et mobilité des citoyen-ne-s et du fret, en Eure-et-Loir"

Fédérant aujourd'hui, 11 associations qui ont inscrit dans leurs statuts la défense de l'environnement ou du cadre de vie, notre fédération compte entre autres, deux grandes associations de défense d'usagers des transports : la FNAUT Centre-Val de Loir et UFC Que choisir 28 qui, toutes deux, sont investies depuis de longues années dans la défense des usagers des lignes Paris Chartres, et Paris Dreux et au-delà¹.

D'autre part, la FEEL depuis sa création il y a 23 ans, a toujours combattu les atteintes à l'environnement et comme de nombreuses associations de défense de l'environnement est depuis longtemps consciente de l'urgence climatique.

La "mobilité" des citoyens et des marchandises basée essentiellement sur des moyens de transport à fort impact carboné est un thème de réflexion permanent qui alimente nos actions. C'est pourquoi, dans le cadre du changement climatique, le transport collectif est pour nous une priorité.

Notre département d'Eure-et-Loir, compte tenu de sa proximité de Paris et de l'origine de l'histoire de la conception du maillage du chemin de fer, est irrigué essentiellement d'Ouest en Est². Seule la route et tout particulièrement la RN154 irrigue notre territoire du Nord au Sud

Dans ce département, plutôt rural, bien qu'étant à la limite de la Région parisienne, l'utilisation d'un (voire de deux) véhicule particulier par ménage, est la plus part du temps une nécessité.

C'est pourquoi, dans l'intérêt général, c'est tout naturellement que nous agissons avec forte détermination pour que les Routes Nationales traversant notre département, restent un bien public gratuit pour tout-e-s. De plus, de nombreux véhicules PL traversant notre département, notre Région, notre Pays, ne s'y arrêtent pas; la FEEL pense que le ferroutage est un mode de transport de fret à reconsidérer. Dans notre département, la ligne Rouen-Orléans³ a encore son emprise et nous pensons que l'étude de sa réouverture au fret, comme aux usagers, serait une contribution de notre territoire à la circulation de marchandises ayant une empreinte carbone moindre que celle passant par la route et plus précisément passant par la RN154. Cette proposition a été émise par la FEEL en 2013, dans le cadre de la commission "Mobilité 21".

Nous souhaitons vivement pouvoir vous développer toutes ces problématiques liées à la Mobilité dans notre département, replacées dans le contexte global de l'urgence climatique, lors de votre venue ce jour, à Chartres.

Pour la Fédération Environnement Eure-et-Loir, la Présidente, Martine Trofleau.

¹ Ces deux lignes sont classées lignes malades depuis plusieurs années et la galère vécue au quotidien par les utilisateurs ne s'améliore pas. Sur la ligne Chartres-Courtalain les travaux de régénération des voies se font attendre.

² C 'est pourquoi la FEEL et ses associations membres, demandent depuis plus de 20 ans la réouverture de l'axe Rouen – Evreux-Dreux-Chartres-Orléans or seul le mini tronçon Chartres-Voves a été rouvert sous l'impulsion de la Région et la réouverture de Voves –Orléans est de nouveau repoussé faute de participation de l'Etat.

³ Nommée la "Route ferrée du blé".